

Localisation

20, av. de Ségur – Paris 7^e



Accès :
M St François-Xavier (ligne 13)
M Ségur (ligne 10)
Bus 87, 28

Séminaire PROSPECTIVE INFO

Entre ségrégation sociale et différenciation spatiale : l'urbain en question

– Jeudi 20 mars 2008 –

Salle de conférence – MEDAD
20, avenue de Ségur – Paris 7^e

Informations

Séminaire ouvert aux élus, administratifs et techniciens de l'Etat ou territoriaux, universitaires, et toutes personnes intéressées. Inscription préalable obligatoire, par mail sur prospective@diact.gouv.fr ou par retour du bulletin d'inscription par fax 01 40 65 12 40

Informations sur l'organisation du séminaire auprès de l'Equipe « Prospective & Etudes » de la DIACT, sur Internet : www.diact.gouv.fr et par téléphone 01 40 65 11 57

Les frais de déplacement et de restauration ne sont pas pris en charge. Une attestation de présence au séminaire pourra être délivrée sur demande.



Organisateur du séminaire

Délégation Interministérielle à
l'Aménagement et à la Compétitivité
des Territoires
8, rue de Penthièvre
75 800 Paris Cedex 08

20 08

Présentation



© Creative Commons – Toni Blay

L'urbain se généralise. Aujourd'hui, près de 80 % de la population française vit dans cet espace, lequel ne cesse de s'étendre au point de rendre confuse la distinction entre ville et campagne, pourtant longtemps structurante. Ce sont des modes de vie, des attentes en termes de services, de loisirs, d'accessibilité et des pratiques qui s'homogénéisent.

Paradoxalement, cette généralisation de l'urbain s'accompagne d'une fragmentation spatiale, au point que l'on pourrait légitimement se demander si le concept n'est pas devenu trop extensif pour correspondre encore à une réalité homogène. Quels rapport, quels liens, quelles relations entre toutes ces composantes de l'urbain que sont les centres-villes, les banlieues, les périurbains, etc. ?

A la fragilité sémantique et à la fragmentation spatiale s'ajoute une autre réalité, celle de la ségrégation sociale : force est de constater qu'au moment où les inégalités interrégionales ont tendance à se réduire de par le jeu de la redistribution, qu'elle résulte des mécanismes de transferts publics ou du libre jeu du marché, les inégalités ou les différences à l'échelle infra-urbaine, n'ont, quant à elles, jamais été aussi importantes. A côté d'une discrimination par le revenu, d'autres processus sont à l'œuvre : culturels, religieux, sociaux, etc. Tous remettent profondément en cause une certaine idée de l'aménagement du territoire, de la cohésion territoriale et de l'idéal républicain de mixité.

Repenser l'urbain, particulièrement à un moment où l'essor du développement durable annonce un changement de paradigme, s'avère donc déterminant pour notre avenir : une invite à un véritable travail de prospective déjà initié aussi bien à la DIACT qu'à la DIV ainsi que l'illustrent les travaux en cours sur les espaces périurbains ou sur les quartiers sensibles.

L'élaboration de nouvelles politiques urbaines permettant de réconcilier la ville avec elle-même est assurément un enjeu majeur. Tablons qu'il s'agit bien là d'un travail à la portée de la prospective territoriale et non d'une simple utopie.

Ce séminaire est organisé par la DIACT en partenariat avec la DIV

Programme

- 09h30** | Accueil du public
- 10h00** | Ouverture par Pierre MIRABAUD, Délégué Interministériel à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) et Yves-Laurent SAPOVAL, Délégué Interministériel à la Ville (DIV)
 - Présentation du N°4 de la revue Territoires 2030, intitulé : Prospective urbaine & politique de la ville
 - Fruit d'une collaboration DIV-DIACT
- 10h30** | Présentation de la journée par Stéphane CORDOBES, Conseiller Prospective & Etudes à la DIACT
- 10h45** | Ségrégation sociale, différenciation spatiale : relation de causalité ou de contiguïté ?
 - Intervention de Marie-Christine JAILLET, géographe-urbaniste, Directrice du CIEU de l'université Toulouse-Le Mirail
- 11h30** | Les quartiers sensibles : des territoires de projets ?
 - Table ronde animée par Adil JAZOULI, Responsable de la mission Prospective & Stratégie à la DIV, avec Daniel BEHAR, Acadie, Julien DAMON, Professeur associé à l'institut de sciences politiques de Paris et Michel CANTAL-DUPART, Architecte-Urbaniste
- 13h00** | *Buffet sur place*
- 14h30** | L'espace périurbain, de sa qualification à sa prospective
 - Table ronde animée par Stéphane CORDOBES, Conseiller Prospective & Etudes à la DIACT, avec Martin VANIER, Professeur de géographie à l'Univ. J. Fourier de Grenoble, Dominique ROYOUX, Président de l'IAAT, Sophie LOUARGANT, Maître de conférences à l'IUT Carrières sociales de l'Univ. J. Fourier de Grenoble
- 15h30** | Réconcilier la ville avec elle-même : prospective ou utopie ?
 - Intervention de Luc GWIAZDZINSKI, géographe, enseignant-chercheur à l'Univ. J. Fourier de Grenoble
- 16h15** | Clôture par Stéphane CORDOBES, Conseiller Prospective & Etudes à la DIACT

Entre ségrégation sociale et différenciation spatiale : l'urbain en question.

Compte-rendu par Lise Fournier.

Le séminaire Prospective Info du 20 mars 2008 se consacre aux enjeux urbains et à l'éclairage que la prospective peut en donner. Il s'attache à questionner sans état d'âme un concept clé de l'aménagement, en l'occurrence l'urbain, dans un partenariat constructif entre DIACT et DIV. L'urbain constitue un enjeu de première importance à l'échelle nationale. Aujourd'hui, plus de 80 % de la population française est urbaine, ainsi que la moitié de la population mondiale. L'espace urbain est aussi un lieu de production de richesses. Néanmoins, il est à l'origine de nombreux problèmes non maîtrisés : étalement, artificialisation, accroissement des distances...

Le but de ce séminaire, comme l'a rappelé Martin Vanier (Professeur de géographie à l'Université de Grenoble et collaborateur extérieur de la DIACT) dans son allocution, est l'ouverture d'un espace de débat. Il donne à réfléchir, à échanger, pour améliorer les chantiers de réflexion à conduire. Son objectif est de questionner l'urbain, à l'aide d'exposés magistraux mais aussi de tables rondes faisant la part belle aux débats avec le public.

I- Un espace urbain soumis à des logiques de dislocation.

Il est difficile actuellement de parler de la ville ou de l'urbain comme de concepts unifiés. Il semble alors tentant de faire appel à la lecture de la ville à trois vitesses de Jacques Donzelot pour qui trois tendances de spécialisation des espaces urbains sont à l'œuvre, menant à des divisions socio-spatiales de la ville à des échelles variables d'appréciation : la gentrification, la périurbanisation et la relégation. L'espace urbain apparaît soumis à des logiques de fragmentation et de différenciation, aussi bien sociales que spatiales.

1- La gentrification est un phénomène de plus en plus étendu. Il s'agit de la reconquête des quartiers populaires, centres, faubourgs ou communes de première couronne, par les catégories sociales les plus aisées. Il débute par l'installation de strates sociales pionnières, dans un marché immobilier déprécié, ce qui attire de nouvelles activités et de nouveaux services. Les valeurs foncières et immobilières montent et le changement social s'accélère avec la venue de catégories sociales qui disposent de niveaux de ressources et d'un capital social et culturel plus élevés. Ce processus s'opère essentiellement dans des villes soumises à la métropolisation, avec des enjeux liés à la centralité. Ce phénomène n'est cependant pas généralisé : on constate en effet la dégradation de certains quartiers centraux dans des villes, petites et moyennes, à l'exemple de Béziers.

2- La question du "périurbain" a fait l'objet d'un groupe de travail de la DIACT présidé par Martin Vanier, ayant débuté en janvier 2007 et devant s'achever au mois de juin 2008. L'espace périurbain se définit tout d'abord par sa proximité. Il concerne 40 % des communes françaises et 25 % de la population et se caractérise par l'hétérogénéité des différents espaces qui le composent. C'est l'univers des classes moyennes au sens large : l'ensemble de ceux qui peuvent prétendre à l'accession à la propriété. Le processus de périurbanisation s'effectue pour une part sous contrainte, mais obéit aussi à des aspirations sociales comme la recherche d'un cadre de vie et de bonnes conditions de reproduction sociale. De facto, le mode commun d'habitat est le lotissement, lequel, pour Marie-Christine Jaillet (Professeur de géographie à l'Université de Toulouse), fonctionne dans la logique du club et donne aux ménages la certitude d'un environnement social tranquille, dans la mesure où le voisinage y est éminemment sélectif.

3- La relégation concerne les espaces urbains dégradés. Elle s'apparente à une concentration de personnes fragiles, et en difficulté, dans les quartiers sensibles. Elle produit in fine de la ghettoïsation dans les espaces urbains dévalorisés comme les grands ensembles HLM ou certaines portions d'espaces centraux.

Ces trois tendances qui animent l'espace urbain s'inscrivent dans l'histoire d'une ville héritée et font voler en éclat la notion de quartier et même de commune qui ne suffisent plus à définir l'horizon de la vie quotidienne. La fragmentation de la société est liée à un processus complexe d'atomisation à rapprocher de la montée d'une peur diffuse du déclassement social, de la généralisation de la mobilité individuelle et de la revendication d'une certaine autonomie. La montée de la logique de l'enclosure n'est en effet pas contradictoire avec le déplacement des individus, et les stratégies liées à la mobilité par regroupement affinitaire ne contribuent pas à une logique de vivre ensemble. On peut donc être dans la contiguïté spatiale sans générer un échange social : résider quelque part ne signifie plus dès lors habiter ce lieu de son tissu social. L'espace urbain apparaît ainsi durablement fragmenté.

II- Un espace urbain en question – objet de démarches prospectives.

L'espace urbain est un espace mis en question(s). Il pose tout d'abord un problème de définition et de qualification. Les deux tables rondes du Prospective Info se sont concentrées sur deux types d'espaces spécifiques : les quartiers sensibles et le périurbain. Les quartiers sensibles sont l'objet d'une politique dédiée qui intervient de manière relativement indépendante du développement général de la ville, notamment dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). En tant que territoires en difficulté, considérés comme malades, ils sont soumis à un traitement spécifique. L'espace périurbain est, quant à lui, l'objet de discours contradictoires, tous connotés négativement (espace dortoir, espace du gaspillage foncier ou énergétique, espace de ségrégation, espace avec peu de densité de services...). Il n'existe par ailleurs pas de définition unifiée de l'espace périurbain au niveau européen. C'est donc un espace changeant, en pleine extension, qui se caractérise par un problème de limite. L'espace périurbain n'est cependant pas le seul espace à s'inscrire dans une dynamique.

De manière générale, l'espace urbain est un espace en pleine évolution. Il est un espace qui se fragmente de plus en plus et dont chaque composante est inscrite dans une dynamique propre. La politique de rénovation urbaine, de démolition-reconstruction, participe par exemple à la production de processus de fragmentation, et d'une évolution très hétérogène des quartiers. A l'échelle du quartier, se produit en effet un processus de concentration des personnes les plus pauvres dans le parc HLM qui demeure. Au contraire, à la marge, des processus de reconquête émergent avec de nouvelles opérations immobilières pour lesquelles se pose la question de la frontière : l'enclos résidentiel est alors une réponse pour parvenir à gérer la contiguïté. L'espace périurbain apparaît pour sa part comme un monde en train d'advenir, fait de mobilités. Ce monde se construit également dans une nouvelle quête de nature et un autre rapport à la terre nourricière. Il s'agit indissociablement par ailleurs d'un monde qui arbitre contraintes et aspirations, entre localisations subies ou choisies. L'espace périurbain est un monde en train de se fabriquer par une reconstruction du sens social, et en train d'habiter la France en profondeur en devenant un élément clé du paysage national. On assiste donc à un tournant essentiel de l'espace urbain, à un véritable laboratoire social en marche, qui n'est déjà plus ni urbain, ni même péri-

C'est donc très logiquement que l'espace urbain, mis en question, soit à l'origine de nombreux exercices prospectifs. Les quartiers sensibles se cherchent comme territoires de projet, à l'instar des trois quartiers d'Avignon, Besançon et Rennes où ont été menés en 2007 des exercices de prospective territoriale. Ils sont d'habitude étudiés à horizon court, de trois ans. Les représentants de la Délégation Interministérielle à la ville (DIV) font le pari de leur accorder un futur plus long. Néanmoins, une de leur vision d'avenir souhaitable réside à terme dans la disparition de la politique de la ville et dans l'évolution d'un traitement spécifique vers un traitement banalisé. Les quartiers sensibles restent des territoires malades, mais les politiques ne doivent pas présupposer qu'en guérissant la ville, on va soigner la société.

L'espace périurbain est lui aussi l'objet d'exercices de prospective territoriale, notamment à travers le groupe de travail de la DIACT sur les futurs périurbains de la France et de l'Europe. Ce groupe de travail a conduit à l'élaboration de cinq scénarios, aux noms très évocateurs : le périurbain digéré par l'urbain, le périurbain libéré par le confort spatial, le périurbain transformé par le conservatoire péri-rural, le périurbain saisi par l'interterritorialité et le périurbain réquisitionné par les villes régions. Ces cinq scénarios présentent quelques-uns des futurs possibles de l'espace périurbain. Ce travail de prospective se présente ainsi comme une illustration du but de la prospective, qui est d'apporter visibilité et compréhension sur un phénomène à l'œuvre. Il a permis dans un premier temps d'éclairer sur un domaine porteur de l'aménagement -en l'occurrence l'espace périurbain, si mal nommé- puis de participer à sa diffusion comme, par exemple, dans le cadre de ce séminaire de Prospective Info. Il s'agira ensuite d'imaginer de manière plus éclairée, des politiques publiques adaptées. Le but du groupe de travail n'est donc pas de proposer un futur ni des propositions d'action publiques, juste de les susciter.

III- Un espace urbain qui suscite des interrogations : entre compréhension et décision, prospective et action publique.

L'espace urbain tel qu'il a été analysé lors du Prospective Info soulève des vraies interrogations, des questions ouvertes, en particulier vis à vis des politiques publiques. Cette journée a notamment été le lieu d'un moment cruel de lucidité obligée de la part des experts mêmes de ces politiques publiques. Ces derniers disent mettre en place des politiques qui font aussi bien que possible mais qui rencontrent des publics qui ne croient pas (ou plus) à leur efficacité. Interroger l'urbain doit donc servir à réconcilier la société avec ses politiques publiques. Cela passe par une interrogation sur le bienfondé des cibles choisies par ces politiques (faut-il mieux agir sur les territoires ou sur les personnes ?) mais aussi par une remise en cause de l'efficacité des politiques de mixité sociale, qui ne doivent pas se suffire à elles-mêmes. Si l'enjeu réside dans la cohésion sociale, les politiques de mixité qui créent de la diversité sociale ne sont pas suffisantes pour créer un lien social et peuvent même avoir un effet contraire en générant du conflit par exemple. Interroger l'espace urbain révèle ainsi le champ de tension existant dans l'écart entre les politiques publiques et le vécu des citoyens.

Questionner l'urbain invite également à laisser de côté les présupposés propres aux différents univers professionnels du champ de l'aménagement et à mieux définir ce qu'est l'urbain, comme réalités sociale, politique et spatiale.

Comme réalité sociale, l'urbain se caractérise comme un territoire vécu habité par des individus mobiles. La gestion des conflits individuels, leur acceptation et leur maîtrise est alors ce qui permet de faire société, en tant que capacité de régulation de l'irréductible opposition des individus dans leurs pratiques et dans leurs stratégies, et non dans la quête d'une réconciliation, d'une sorte d'utopie du lien collectif.

Avant de définir l'urbain comme réalité politique, on peut rappeler que l'acte fondateur du politique reste l'organisation de la solidarité et d'une certaine forme de redistribution sous

contrainte. En ce sens, l'espace urbain peut se concevoir comme cadre possible d'une solidarité et d'une redistribution. C'est un périmètre qui permet par la fiscalité de contribuer ou de bénéficier d'un même système de solidarité où chacun a sa place et participe au système.

Enfin, en tant que réalité spatiale, l'urbain apparaît comme le lieu où l'altérité mais aussi ce qui fait cohésion, s'expriment de manière explicite. L'urbain n'est pourtant pas cet espace au périmètre idéal que l'on voudrait retrouver coûte que coûte, mais bien le lieu de l'articulation et de l'assimilation spatiale de « différentes enveloppes un peu molles sur leurs bords », comme dirait Martin Vanier, soumises à un processus d'hybridation sur leurs marges. L'espace urbain est une forme spatiale aux conséquences politiques considérables dans les intérêts croisés de l'interterritorialité, par intégration progressive de ce qui lui est, territorialement parlant, étranger, et qui fait système au-delà de soit.

Conclusion.

Définir l'urbain soulève de nombreux problèmes, en tant qu'espace que l'on vit ensemble dans une certaine contrainte acceptée. Même si l'espace urbain est animé de logiques de ségrégation sociale et de différenciation spatiale, les politiques se doivent de considérer cet espace comme celui d'une seule et même ville, qu'il s'agit de réconcilier avec elle-même. Cela ne peut que favoriser une action publique qui ne se contente pas de palier aux difficultés présentes des territoires mais réponde à une vision future, volontariste et constructive. C'est également construire aujourd'hui le territoire pour qu'il réponde aux enjeux de demain, aux attentes et aux besoins futurs de ses citoyens, sans oublier que les solutions d'aujourd'hui seront potentiellement nos problèmes de demain. Ce Prospective Info nous invite donc à dépasser l'opposition entre compétitivité des villes et cohésion territoriale, dont le principe a été intégré au traité de Lisbonne, à côté des principes de cohésion sociale et économique. Il s'agit par conséquent d'un moment privilégié de troc et de choc des représentations et imaginaires respectifs, aux niveaux individuel et collectif.